



ATTESTATION D'ACCREDITATION



Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique atteste que le :

LABORATOIRE « AGROKAL »

Sis 154, rue 21, lot Mouna, Ain Chock, Casablanca

est accrédité conformément à la norme :

NM ISO/CEI 17025 : 2018

pour réaliser les prestations d'analyses définies dans sa portée d'accréditation AL 92/2018 annexée à la présente attestation.

La présente attestation, délivrée dans les conditions fixées par la loi n° 12-06 du 11 février 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, est valable jusqu'au **22 novembre 2023**.

Rabat, le 29 novembre 2019

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique

Signature Moulay Hafid ELALAMY